



Le Conference Board  
du Canada

The Conference Board  
of Canada

L'IMPORTANCE DE LA GESTION FINANCIÈRE

# Évaluation de l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement.



## **L'importance de la gestion financière : évaluation de l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement**

Pedro Antunes et Alicia Macdonald

### **Avant-propos**

La recherche effectuée pour la préparation de ce rapport visait à mesurer l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement, définis comme les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse. Le secteur des fonds de placement de l'Ontario a grandement évolué au cours des dix dernières années et la recherche fournit une estimation de ses retombées directes et induites, notamment sur la chaîne d'approvisionnement. Les chercheurs ont regroupé des données de Statistique Canada et d'Investor Economics. Ils ont aussi utilisé le modèle exclusif de l'économie ontarienne du Conference Board du Canada pour évaluer l'empreinte économique du secteur des fonds de placement en Ontario et ses effets sur des indicateurs clés comme le revenu, les bénéfices et les impôts.

Pour citer le rapport : Antunes, Pedro et Alicia Macdonald. *L'importance de la gestion financière : évaluation de l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2014.

©2014 Le Conference Board du Canada\*

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | \*Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada

Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262 Courriel : [accessibility@conferenceboard.ca](mailto:accessibility@conferenceboard.ca)

<sup>MD</sup>Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité.

# TABLE DES MATIÈRES

i	<b>RÉSUMÉ</b>
<b>1</b>	<b>L'importance de la gestion financière : évaluation de l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement</b>
2	Section 1 : Introduction
3	Section 2 : Secteur ontarien des fonds de placement
9	Section 3 : Méthodologie
13	Section 4 : Résultats
18	Section 5 : Résumé
	<b>Annexe A</b>
<b>20</b>	<b>Modèle prévisionnel provincial du Conference Board</b>
21	Base de données du MPMT
	<b>Annexe B</b>
<b>23</b>	<b>Données détaillées sur l'empreinte économique</b>
	<b>Annexe C</b>
<b>26</b>	<b>Bibliographie</b>

## Remerciements

Dans le cadre de la préparation de ce rapport, la recherche a été effectuée par le Conference Board du Canada grâce au soutien financier et à l'appui de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Le rapport a été produit par Pedro Antunes, économiste en chef adjoint et directeur général, et Alicia Macdonald, économiste principale à la Division des prévisions et analyses économiques du Conference Board. Un grand merci à Alykhan Surani de l'IFIC, ainsi qu'à Carlos Cardone, Andrew Dranfield et Anthony Yeung d'Investor Economics pour leurs commentaires et points de vue judicieux tout au long de la production de ce rapport de recherche.

Conformément aux lignes directrices du Conference Board en matière de recherche financée, la conception et la méthode analytique, de même que le contenu du rapport, ont été déterminés exclusivement par le Conference Board.

## RÉSUMÉ

# L'importance de la gestion financière : évaluation de l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement

### Aperçu

- L'actif sous gestion du secteur ontarien des fonds de placement a considérablement augmenté au cours des dix dernières années.
- En 2013, le PIB réel direct du secteur ontarien des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse (FNB) s'élevait à 4,1 G\$.
- En 2013, le secteur ontarien des fonds communs de placement employait directement 44 413 personnes.
- En 2013, l'empreinte économique globale (incluant l'incidence directe, indirecte et induite) de ce secteur se chiffrait à 11,4 G\$ en PIB réel.

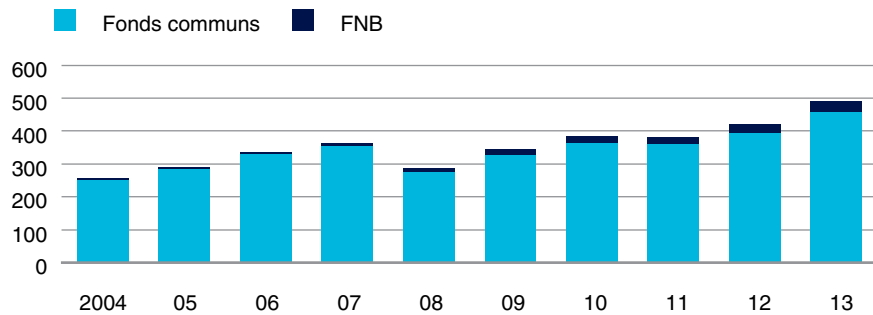
## En 2013, l’empreinte économique globale (incluant l’incidence directe, indirecte et induite) de ce secteur se chiffrait à 11,4 G\$ en PIB réel.

Le secteur ontarien des fonds de placement<sup>1</sup> joue dans l’économie de la province un rôle clé qui ne cesse d’augmenter. Selon des données publiées par Investor Economics, la valeur de l’actif investi dans des fonds communs de placement et des FNB en Ontario a grimpé de 90 % au cours des dix dernières années. En 2004, l’actif sous gestion était estimé à 257 G\$ et, en 2013, ce chiffre était passé à 489 G\$ (voir le graphique 1).

### Graphique 1

#### Fonds communs de placement et FNB détenus en Ontario

(milliards \$)



Sources : Investor Economics; Le Conference Board du Canada.

L’actif de 489 G\$ investi dans des fonds de placement par les résidents de l’Ontario représente 49 % de l’actif à l’échelle nationale, qui est de 999,2 G\$. D’un océan à l’autre, le secteur des fonds de placement employait directement 67 941 personnes en 2013. L’évolution constante du secteur de la planification de la retraite explique en partie la forte progression de l’actif investi dans les fonds de placement. Vu la

1 Aux fins du présent rapport, le secteur des fonds de placement regroupe les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse.

diminution de la protection offerte par les régimes de retraite et le délaissement des régimes de retraite à prestations déterminées, les Ontariens doivent de plus en plus prendre leur épargne-retraite en main et un nombre grandissant d'entre eux choisissent de l'investir dans des fonds de placement. Les fonds communs et les FNB regroupent le capital des investisseurs, ce qui facilite l'accès aux marchés financiers et permet aux investisseurs individuels de diversifier leur portefeuille.

Le secteur favorise non seulement l'épargne et les placements, ce qui est certes important, mais il contribue aussi directement et considérablement à l'économie de l'Ontario. Le présent rapport vise à quantifier la valeur économique ajoutée du secteur ontarien des fonds de placement – y compris ses retombées directes, indirectes (sur la chaîne d'approvisionnement) et induites – afin d'en évaluer l'empreinte économique en Ontario<sup>2</sup>.

Aux fins de l'estimation de l'empreinte économique globale du secteur, nous avons d'abord évalué l'incidence directe du secteur ontarien des fonds de placement. Puis, nous avons utilisé les retombées directes pour estimer les retombées indirectes (sur la chaîne d'approvisionnement) et induites du secteur sur l'activité économique. Vous trouverez ci-dessous les principaux points à retenir de cette étude.

- En 2013, le PIB réel direct provenant du secteur ontarien des fonds communs de placement et des FNB s'élevait à 4,1 G\$<sup>3</sup>.

- 2 L'incidence économique directe représente la valeur ajoutée qu'apportent les sociétés de fonds communs de placement et les sociétés offrant des FNB. Les retombées indirectes désignent les retombées sur la chaîne d'approvisionnement et la valeur ajoutée dans les sociétés qui fournissent directement des produits ou services au secteur des fonds de placement. L'incidence induite mesure le gain économique qui découle de l'investissement dans l'économie des salaires et des bénéfices des sociétés responsables de l'incidence directe et indirecte.
- 3 Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure comptable qui vise à évaluer l'activité économique d'une région au cours d'une période donnée. Il existe plusieurs méthodes de calcul du PIB, mais la plus intuitive est peut-être celle de la valeur ajoutée. On établit la valeur ajoutée de chaque secteur en faisant la différence entre le revenu total et la somme des dépenses liées aux pièces, aux matériaux et aux services qu'a exigés le processus de production. On obtient le PIB d'une région en additionnant la valeur ajoutée de tous les secteurs de cette région.

- En 2013, le secteur ontarien des fonds communs de placement employait directement 44 413 personnes<sup>4</sup>.
- L'empreinte économique globale (dont l'incidence directe, indirecte et induite) du secteur ontarien des fonds de placement a des répercussions importantes sur une variété d'indicateurs économiques de la province.

En 2013 :

- l'incidence économique du secteur ontarien des fonds de placement représentait 11,4 G\$ en PIB réel;
- le nombre d'emplois soutenus dans l'économie par le secteur des fonds de placement s'élevait à 119 100;
- la hausse globale de l'activité économique s'est traduite par des revenus personnels de 7,9 G\$ et des bénéfices de sociétés de 1,6 G\$;
- les recettes fiscales globales perçues au titre de cette activité se chiffraient à 2,8 G\$, ce qui comprend impôts indirects et impôts sur le revenu des sociétés et des particuliers.

Selon cette recherche, le secteur ontarien des fonds de placement a eu une incidence appréciable sur l'économie de la province. En 2013, l'empreinte économique globale du secteur représentait 1,8 % du PIB réel total de la province. Le secteur a aussi gagné en importance en Ontario, où le XXI<sup>e</sup> siècle ouvre une ère de changement économique. La production manufacturière réelle ne cesse quasiment de diminuer depuis 2000, alors que des secteurs – comme les finances, l'assurance et l'immobilier – deviennent de plus en plus essentiels aux résultats économiques de l'Ontario.

4 Le terme « emploi direct » vise les personnes qui travaillent pour une société dont l'activité *principale* est la gestion ou la distribution de fonds.



# L'importance de la gestion financière : évaluation de l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement

## Résumé du chapitre

- L'actif sous gestion du secteur ontarien des fonds de placement a explosé au cours des dix dernières années.
- Le PIB réel direct du secteur des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse (FNB) de l'Ontario s'élevait à 4,1 G\$ en 2013.
- Le secteur ontarien des fonds communs de placement employait directement 44 413 personnes en 2013.
- L'empreinte économique globale (regroupant les retombées directes, indirectes et induites) de ce secteur représentait un PIB réel de 11,4 G\$ en 2013.
- En 2013, le secteur ontarien des fonds de placement et les emplois qu'il soutient ont contribué à faire croître le revenu personnel de 7,9 G\$.

## Section 1 : Introduction

**Il s'agit du deuxième rapport de recherche réalisé par le Conference Board qui porte sur les retombées du secteur des fonds de placement. Le premier rapport, *Le secteur canadien des fonds communs de placement en chiffres : Analyse de l'incidence économique* examinait le secteur des fonds communs de placement d'un point de vue national. La portée du deuxième rapport a été élargie comparativement à celle du premier. Il inclut également les fonds négociés en bourse (FNB) pour estimer l'incidence économique du secteur ontarien des fonds de placement qui, dans le cadre de ce rapport, comprend les fonds communs de placement et les FNB.**

Au cours des deux dernières décennies, la valeur des investissements gérés par les fonds à l'échelle du pays a progressé à un rythme phénoménal, une tendance qui s'est reflétée en Ontario. Les fonds jouent un rôle important au sein de l'économie ontarienne en facilitant l'investissement des ménages. De plus, le capital placé dans les fonds en Ontario présente un double avantage pour l'économie, puisque la majeure partie des investissements effectués par les fonds le sont à l'échelle nationale et fournissent ainsi des capitaux pour investir dans les entreprises partout au pays.

En plus d'aider les Ontariens à épargner et de stimuler l'investissement de capitaux au Canada, le secteur des fonds de placement génère sa propre activité économique. Le but de notre recherche était de quantifier l'incidence de cette activité en fournissant une estimation de la contribution du secteur des fonds communs de placement et des FNB à l'économie de l'Ontario. Par conséquent, le rapport s'attache à estimer

l'apport direct de la valeur ajoutée du secteur des fonds de placement et ses retombées indirectes (sur la chaîne d'approvisionnement) et induites. La somme de ces retombées correspond à l'empreinte économique totale du secteur ontarien des fonds de placement. Dans ce rapport, nous n'avons pas essayé de quantifier les retombées économiques de la contribution du secteur à l'épargne des ménages et à l'investissement des entreprises.

La section 2 du rapport présente une analyse générale du secteur ontarien des fonds de placement et nos estimations de ses retombées directes sur l'économie. La méthodologie utilisée pour quantifier l'empreinte économique est décrite à la section 3. Les résultats de l'analyse des retombées économiques sont présentés à la section 4. La section 5 résume les conclusions.

## **Section 2 : Secteur ontarien des fonds de placement**

Au cours des deux dernières décennies, la planification de la retraite a changé en Ontario. En 1990, l'Ontario comptait 2 millions de participants à des régimes de pension agréés<sup>1</sup>, représentant 30 % de la population âgée de 25 ans ou plus. Parmi ces deux millions de participants, 91 % étaient inscrits à un régime de retraite à prestations déterminées. En 2012, 2,2 millions d'Ontariens participaient à des régimes de pension agréés (24 % de la population âgée de 25 ans ou plus) et 73 % d'entre eux participaient à des régimes de retraite à prestations déterminées. Ces données font ressortir deux importantes tendances : le nombre d'Ontariens qui participent à des régimes de pension agréés baisse et le pourcentage des régimes de retraite à prestations déterminées diminue. Étant donné la baisse de couverture des régimes de pension et l'impopularité des régimes à prestations déterminées, il revient plus que jamais aux Ontariens de planifier eux-mêmes leur retraite.

1 Statistique Canada, CANSIM, tableau 280-0008.

Au fur et à mesure que les Ontariens ont commencé à prendre en charge la planification de leur retraite, les FNB et les fonds communs de placement ont eu la cote. Un fonds commun de placement est une série de placements faits au moyen de la mise en commun de fonds provenant de différents investisseurs; les FNB sont un ensemble de titres qui tentent de reproduire le rendement d'un indice ou d'une marchandise en particulier. En regroupant les capitaux des investisseurs, l'accès aux marchés financiers est facilité et les particuliers peuvent diversifier leur portefeuille.

Selon les données d'Investor Economics, au cours de la dernière décennie, la valeur des actifs sous gestion dans le secteur ontarien des fonds de placement a augmenté de 90 %. En 2004, la valeur des actifs sous gestion s'élevait à 257 G\$ et, en 2013, elle était passée à 489 G\$. Ces actifs représentent 49 % des 999,2 G\$ d'actifs des fonds à l'échelle nationale<sup>2</sup>. La valeur des actifs sous gestion permet d'estimer l'importance des fonds d'immobilisations investis en Ontario. Cependant, les actifs gérés ne peuvent pas servir à mesurer leur contribution à l'activité économique – ils doivent être calculés en utilisant la valeur ajoutée<sup>3</sup>.

La valeur ajoutée par le secteur des fonds de placement compte trois principaux volets d'activité : la gestion des fonds, la distribution des fonds et les fonds eux-mêmes. La plus grande part de la valeur ajoutée attribuable au secteur provient de la gestion et de la distribution des fonds, bien que les fonds entraînent eux-mêmes des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement, du côté des services juridiques et comptables. La gestion des fonds engendre de la valeur dans

- 2 En septembre 2014, les actifs sous gestion dans le secteur des fonds communs de placement avaient augmenté à 1,12 T\$.
- 3 L'apport du secteur des fonds de placement à l'activité économique est mesuré en calculant sa valeur ajoutée. Statistique Canada classe les entreprises par secteur d'activité, en fonction de l'activité principale de chaque entreprise. La valeur ajoutée dans chaque secteur d'activité est alors plus ou moins égale aux salaires et aux bénéfices réalisés par le secteur. Les biens et services utilisés comme intrants dans les activités commerciales sont ensuite constatés en tant que valeur ajoutée par les secteurs d'activité des fournisseurs.

l'économie au moyen d'activités de gestion de portefeuilles, alors que le canal de distribution en crée sous la forme de conseils de courtiers lors de la vente de fonds à un investisseur.

Le présent rapport a pour but de quantifier la valeur ajoutée qu'apporte le secteur des fonds de placement, y compris ses retombées directes, indirectes (sur la chaîne d'approvisionnement) et induites. Ainsi, le rapport se penche uniquement sur l'estimation de la valeur ajoutée directe et les activités économiques qui en découlent. Il ne tente pas de quantifier les avantages additionnels créés par le secteur, par exemple, en facilitant l'épargne et l'investissement<sup>4</sup>.

La première partie de l'analyse consistait à calculer la contribution directe du secteur des fonds de placement à l'activité économique de l'Ontario. Comme il n'existe pas de données ventilées sur la valeur ajoutée réelle (ajustée selon l'inflation) du secteur des fonds de placement, celle-ci doit être estimée à partir de différentes sources de données<sup>5</sup>. Le Conference Board estime que la contribution directe du secteur des fonds de placement à l'économie de l'Ontario a été de 4,1 G\$ en 2013 – en hausse par rapport à 2,8 G\$ en 2005 (voir le graphique 2). Compte tenu des multiplicateurs de l'emploi qui sont associés à cette industrie, le secteur ontarien des fonds de placement a fourni des emplois directs à temps plein à 44 413 personnes en 2013 sur un total de 67 941 personnes travaillant dans le secteur à l'échelle nationale. L'apport du secteur ontarien des fonds de placement à l'emploi

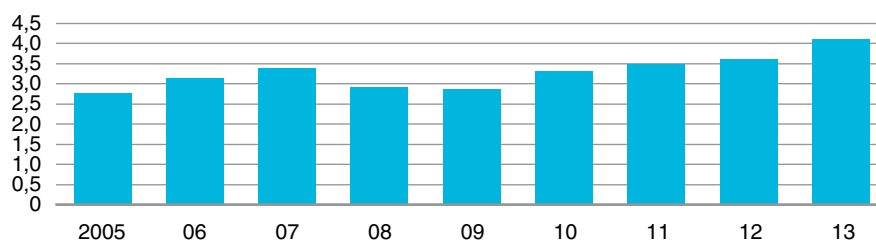
- 4 À titre d'exemple, d'après une récente recherche du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), les investisseurs qui ont recours aux services de conseillers financiers ont des actifs plus importants que ceux qui ne sont pas guidés. Voir Montmarquette et Viennot-Briot, *Econometric Models on the Value of Advice of a Financial Advisor*, p. 9. Toute épargne additionnelle dans les fonds à la suite de conseils financiers sera constatée dans les actifs des fonds sous gestion qui sont utilisés dans le calcul de la valeur ajoutée des secteurs. Cependant, l'avantage de détenir plus d'épargne par rapport à un scénario où l'épargne serait moins élevée ne sera pas pris en compte dans la présente analyse.
- 5 Pour une explication technique détaillée de la façon dont le PIB dans le secteur ontarien des fonds de placement a été estimé, veuillez vous reporter à la méthodologie utilisée, décrite à la section 3 du rapport.

(et au PIB) est plus important que sa part des actifs sous gestion en raison de la forte proportion de sièges sociaux situés dans la province, où s'effectue la gestion de portefeuilles.

## Graphique 2

### Le secteur ontarien des fonds de placement : PIB réel

(milliards \$ de 2007)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

Le secteur ontarien des fonds de placement a enregistré un taux de croissance composé moyen de 5 % par année de 2006 à 2013, un rendement nettement supérieur à la croissance annuelle moyenne de seulement 1 % de l'ensemble de l'économie de la province au cours de la même période. À vrai dire, le XXI<sup>e</sup> siècle a manifestement changé l'économie de l'Ontario; alors que le secteur manufacturier s'affaiblissait, la catégorie « finances, assurances et immobilier » (qui inclut les fonds de placement) devenait de plus en plus importante. En 2000, le secteur manufacturier et la catégorie « finances, assurances et immobilier » représentaient tous deux 20 % du PIB réel de l'Ontario. En 2013, la part du secteur manufacturier avait reculé à 13 %, alors que la part de la catégorie « finances, assurances et immobilier » était passée à 23 %.

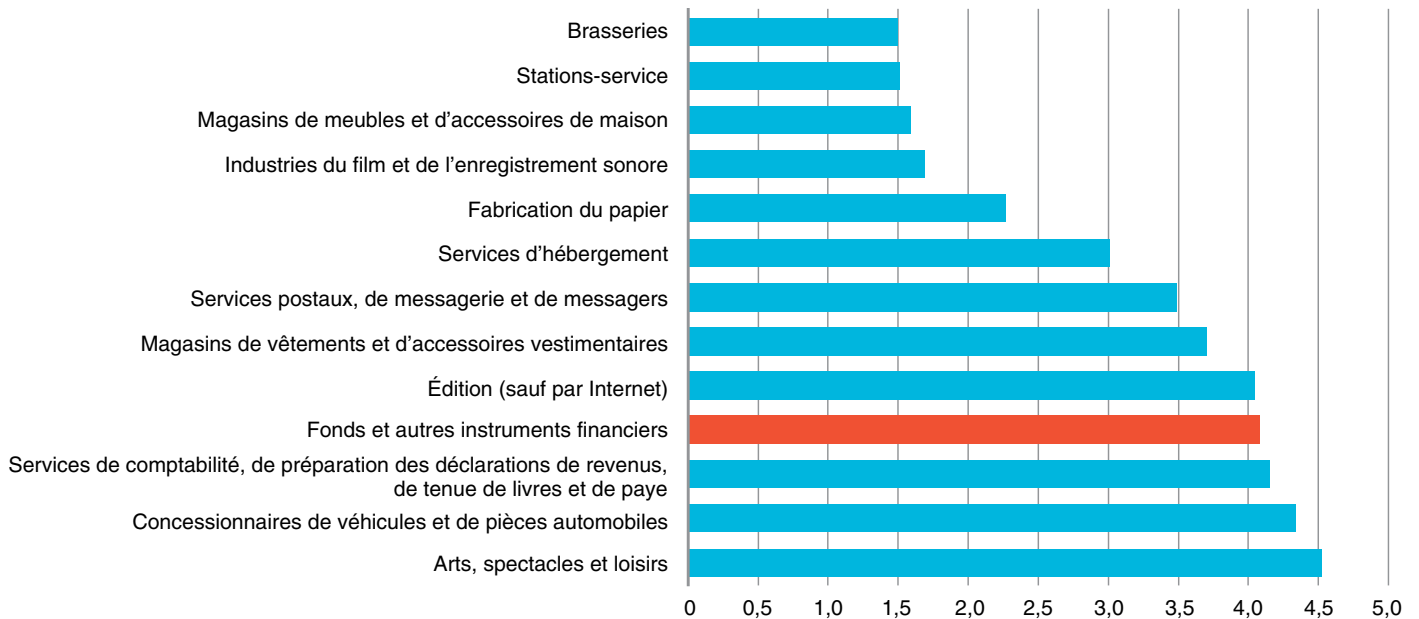
Estimée à 4,1 G\$ en 2013, la contribution du secteur ontarien des fonds de placement à l'activité économique de la province est majeure. Cependant, il peut être difficile de déterminer la taille relative d'un secteur en se basant exclusivement sur sa contribution au PIB. À titre de comparaison, en 2013, la valeur du PIB directement attribuable au

secteur ontarien des fonds de placement était à peu près la même que celle du secteur de l'édition de la province (excluant l'Internet), et celle du secteur des services comptables, de préparation de déclarations de revenus, de tenue des livres et de la paye. Comme l'illustre le graphique 3, la contribution directe du secteur des fonds de placement est beaucoup plus importante, par exemple, que l'effet direct du secteur du film et de l'enregistrement sonore ou du secteur des brasseries.

**Graphique 3**

**PIB réel en 2013 de certains secteurs d'activité de l'Ontario (SCIAN\*)**

(milliards \$ de 2007)



\*Système de classification des industries de l'Amérique du Nord  
Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

L'incidence du secteur ontarien des fonds de placement sur l'économie va au-delà de ses retombées directes. En fait, le secteur des fonds de placement a également des retombées importantes sur la chaîne d'approvisionnement comparativement à d'autres secteurs de services

de la province. D'après la classification des industries utilisée par Statistique Canada, le secteur des fonds de placement est une sous-catégorie de la catégorie « activités d'investissement financier, fonds et autres instruments ». Comme le montre le tableau 1, ce secteur compte les multiplicateurs indirects les plus élevés (chaîne d'approvisionnement) du secteur des services de l'Ontario<sup>6</sup>. Un secteur se caractérisant par un multiplicateur économique plus élevé entraîne plus de répercussions secondaires par rapport aux augmentations de son propre PIB. D'après les multiplicateurs du tableau 1, une hausse de 1 M\$ dans la catégorie « services d'investissement financier, fonds et autres instruments » a des retombées indirectes supplémentaires de 1,27 M\$, ce qui se traduit par un accroissement total de 2,27 M\$.

**Tableau 1**  
**Les 10 principaux multiplicateurs de type 1 du secteur des services en Ontario**

(retombées directes et indirectes totales sur le PIB par rapport au PIB direct)

<b>Secteur des services</b>	<b>Multiplicateur</b>
Transport par eau	2,63
Autres services gouvernementaux des provinces et des territoires	2,62
Services d'investissement financier, fonds et autres instruments financiers	2,27
Autres services d'information	2,24
Présentation de films et de vidéos	1,99
Intermédiation financière non faite par le biais de dépôts	1,96
Industries du film et de la vidéo (sauf présentation)	1,88
Jeux de hasard et loteries	1,87
Industries de l'enregistrement sonore	1,86
Détaillants hors magasin	1,81

Source : Multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties, niveau de travail de 2010 en Ontario.

6 Les multiplicateurs indirects (ou de type 1) montrent la contribution directe totale (et le PIB indirect) en tant que multiples de son PIB direct.



En plus d'importantes retombées indirectes, le secteur des fonds de placement a d'autres répercussions sur l'activité économique de l'Ontario par ses retombées induites. Pour cette étude, le Conference Board du Canada a utilisé son modèle exclusif de l'économie ontarienne pour calculer l'empreinte totale – retombées directes, indirectes et induites – du secteur ontarien des fonds de placement sur l'économie de la province. Les résultats de cette analyse sont traités à la section 4. La section 3 fournit une description détaillée de la méthodologie utilisée pour effectuer cette analyse.

### Section 3 : Méthodologie

Le but du présent rapport est de quantifier l'empreinte économique totale du secteur ontarien des fonds de placement. Il est possible d'estimer les retombées économiques d'un secteur d'activité au moyen de modèles économiques qui nous aident à comprendre les effets des variations de l'activité sectorielle sur l'ensemble de l'économie. L'effet le plus apparent est l'activité économique directement attribuable à un secteur (retombées directes), surtout associée aux salaires des personnes directement employées par le secteur et aux bénéfices des sociétés du secteur. Notons aussi que les activités normales d'un secteur engendrent une demande d'intrants en provenance d'autres secteurs (retombées indirectes ou sur la chaîne d'approvisionnement), tandis que les revenus résultant de ces activités sont à l'origine de nouvelles dépenses dans l'économie (retombées induites). Ces retombées sont décrites une à une dans cette section.

Comme les données sectorielles n'étaient pas directement accessibles auprès de Statistique Canada, Investor Economics a été mandaté pour produire des données sur les actifs des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse (FNB) en Ontario, sur le ratio des frais de gestion (RFG) et sur les actifs gérés par les sociétés dont le siège social est situé en Ontario. Les données d'Investor Economics ont été compilées de manière à porter exclusivement sur le secteur des fonds communs et des FNB et à exclure les sociétés à capital de risque de travailleurs et les séries de fonds institutionnelles.

La première étape de l'analyse de l'empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement a consisté à déterminer ses retombées directes. Le calcul de ses retombées directes sur le PIB a nécessité le recours à des données sur les revenus du secteur et le ratio de la valeur ajoutée à la production brute. Les données sur les revenus ne sont pas disponibles par province et, de ce fait, ont dû être calculées approximativement à l'aide de deux estimations, dont l'une porte sur la distribution et la consultation (les maisons de courtage) et l'autre mesure la fonction siège social/gestion de portefeuilles. Les revenus tirés du RFG doivent par conséquent être répartis selon les proportions attribuables à chacune de ces fonctions. Les parts ont été déterminées à partir des données d'études antérieures menées par Investor Economics. Celles-ci ont révélé que la répartition du RFG des fonds communs (abstraction faite des impôts et des charges d'exploitation) s'est chiffrée à environ 55 % pour le siège social et 45 % pour la maison de courtage<sup>7, 8</sup>. On calcule les revenus provenant des maisons de courtage en multipliant les actifs sous gestion en Ontario par la part du RFG attribuable aux maisons de courtage. On calcule les revenus de la fonction gestion de portefeuilles en prenant l'actif national total, multiplié par la part de l'activité du siège social en Ontario, multipliée par la proportion du RFG attribuable à ses sociétés<sup>9</sup>. La somme de ces deux éléments fournit une estimation des revenus du secteur ontarien des fonds de placement.

- 7 Investor Economics, *Mutual Fund MERs and Cost to Customer in Canada*, p. 5.
- 8 Cette étude traite de la répartition des fonds à long terme qui, en 2013, ont représenté 97 % des actifs des fonds sous gestion. Les fonds à court terme ne font l'objet d'aucune étude distincte et la présente analyse repose sur l'hypothèse que la répartition est la même.
- 9 La proportion des activités du siège social exercées en Ontario a été calculée en fonction des données fournies par Investor Economics. Investor Economics a combiné les actifs totaux sous gestion des maisons de courtage dont le siège social est situé en Ontario, et les actifs totaux sous gestion à l'échelle du Canada. Les activités du siège social attribuables à l'Ontario ont ensuite été calculées en tant qu'actifs sous gestion des maisons de courtage dont le siège social est situé en Ontario, en proportion des actifs totaux sous gestion à l'échelle nationale.

Cette estimation des revenus constitue une approximation de la production brute sectorielle, car la production brute correspond grosso modo à la valeur totale des ventes pendant une période donnée. Statistique Canada produit des tableaux des multiplicateurs provinciaux des entrées-sorties qui montrent la relation par secteur d'activité entre la production brute et le produit intérieur brut et l'emploi. On a utilisé les tableaux des multiplicateurs de l'Ontario avec les données sur la production brute pour tirer des estimations du PIB direct et de l'emploi dans le secteur ontarien des fonds de placement<sup>10</sup>. Selon nos estimations, l'apport du secteur ontarien des fonds de placement au PIB total s'est chiffré à 44 % dans la catégorie SCIAN 52A pour cette province en 2013.

Après avoir estimé le PIB direct du secteur ontarien des fonds de placement, nous avons pu estimer son empreinte économique totale. Pour analyser celle-ci, il nous a d'abord fallu déterminer les principaux liens de la chaîne d'approvisionnement du secteur ontarien des fonds de placement. De plus, nous avons dû quantifier l'incidence du secteur sur les principaux indicateurs économiques tels que le PIB, l'emploi, les revenus et les recettes publiques. Dans ce rapport, l'analyse de l'empreinte évalue l'ensemble des retombées directes, indirectes et induites sur l'économie, étant entendu que :

- **Les retombées directes** mesurent la valeur ajoutée<sup>11</sup> à l'économie par le secteur des fonds de placement qui est directement attribuable à la main-d'œuvre, aux salaires gagnés et aux revenus des sociétés du secteur.

10 Statistique Canada ne produit pas d'estimations des multiplicateurs exclusivement pour le secteur des fonds communs de placement. Dans ce rapport, les relations de multiplicateurs utilisées pour ce secteur sont celles de la catégorie des services d'investissement financier, des fonds et des autres instruments financiers (SCIAN 52A), car le secteur des fonds communs de placement constitue un sous-ensemble de cette agrégation.

11 La valeur ajoutée, ou production nette, représente la différence entre le revenu total et la somme des dépenses liées aux pièces, aux matériaux et aux services qu'a exigés le processus de production. On obtient le PIB global d'une région en additionnant la valeur ajoutée de tous les secteurs de cette région.

- **Les retombées indirectes** mesurent la valeur ajoutée que les « sociétés à l'origine des retombées directes » créent dans l'économie par la demande d'intrants intermédiaires ou d'autres services de soutien. Par exemple, l'activité dans le secteur ontarien des fonds de placement crée une demande de services juridiques et d'autres services financiers.
- **Les retombées induites** se produisent lorsque les employés des secteurs susmentionnés dépensent leurs gains et les propriétaires d'entreprise leurs bénéfices. Ces achats se traduisent par une augmentation des emplois, des salaires, des revenus et des recettes fiscales, et les retombées peuvent se faire sentir dans un large éventail de secteurs d'activité.

Pour calculer les retombées indirectes (sur la chaîne d'approvisionnement) du secteur des fonds de placement sur l'économie de l'Ontario, le Conference Board s'est servi des résultats de simulations tirés du modèle interprovincial d'entrées-sorties de Statistique Canada, qui ont guidé ses simulations au moyen des modèles qu'il a lui-même mis au point. Le modèle d'entrées-sorties illustre les relations qui existent dans une économie et décrit les différents liens entre les secteurs et les provinces dans la chaîne d'approvisionnement. Pour obtenir une simulation des entrées-sorties, il est possible de demander à Statistique Canada d'augmenter ou de diminuer la production dans un secteur donné afin de mesurer les effets directs et les liens avec la chaîne d'approvisionnement associés à ce secteur. Dans le cadre de ce rapport, le mandat de Statistique Canada a consisté à accroître la production dans le secteur ontarien des services d'investissement financier, des fonds et des autres instruments financiers. Le Conference Board a ensuite utilisé les résultats tirés de cette simulation des entrées-sorties pour évaluer les liens de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fonds de placement.

Bien que les estimations des entrées-sorties fournissent une description très détaillée des liens établis avec la chaîne d'approvisionnement, le modèle provincial du Conference Board présente l'avantage d'évaluer les retombées économiques des revenus supplémentaires (découlant

des variations des salaires et des bénéfices)<sup>12</sup>. Le modèle prévisionnel provincial du Conference Board a été utilisé pour évaluer les retombées induites supplémentaires sur l'économie afin d'estimer l'empreinte totale du secteur des fonds de placement sur l'économie de l'Ontario au cours de la période allant de 2009 à 2013<sup>13</sup>.

## Section 4 : Résultats

L'apport direct du secteur des fonds de placement au PIB réel de l'Ontario s'est élevé à 4,1 G\$ en 2013. Il s'agit d'un apport direct à l'économie ontarienne provenant des ventes, des emplois et des impôts générés par les sociétés et les entreprises individuelles qui exercent leurs activités dans ce secteur. Les retombées économiques totales attribuables au secteur sont toutefois beaucoup plus vastes lorsqu'on tient compte des retombées sur la chaîne d'approvisionnement (retombées indirectes) et des retombées induites.

Les retombées indirectes mesurent la demande générée par le secteur des fonds de placement à l'égard des produits et des services de la chaîne d'approvisionnement qui sont nécessaires comme intrants. Des retombées induites surviennent lorsque les employés du secteur des fonds de placement – et les travailleurs qui y sont associés par la chaîne d'approvisionnement – dépensent ce qu'ils gagnent pour

12 Voir à l'annexe A une description du modèle prévisionnel provincial du Conference Board et du sous-modèle pour l'Ontario utilisé dans cette analyse.

13 Les données sur le PIB réel de Statistique Canada portent sur l'année de base 2007, mais l'organisme a été retardé dans sa production d'une série chronologique étendue pour les comptes provinciaux. C'est pourquoi les modèles provinciaux du Conference Board utilisent encore l'ancien système de comptes portant sur l'année de base 2002. On a converti les estimations globales du PIB à l'année de base 2007 pour assurer leur comparabilité avec les données de l'étude nationale, mais les résultats détaillés sur les secteurs et les dépenses présentés dans cette annexe portent sur l'année de base 2002. On a tenté de convertir ces variables à l'année de base 2007. Cependant, l'attribution d'une nouvelle année de base aux estimations individuelles et le calcul de leur somme pour obtenir le PIB total ont modifié les relations des multiplicateurs inhérentes au modèle d'entrées-sorties. Cela tient au fait que dans cette simulation, les retombées sont principalement attribuables au secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier. Par conséquent, le secteur exerce un poids disproportionné sur ce qui constituerait le nouveau déflateur implicite, par rapport au déflateur de référence du PIB qui a servi à attribuer une nouvelle année de base aux données sur le PIB total, sans effet notable sur les relations des multiplicateurs.

acheter des produits et des services. Ces dépenses ont des retombées économiques supplémentaires qui prennent la forme de nouveaux emplois et d'activités dans d'autres secteurs de l'économie. La somme des retombées directes, indirectes et induites correspond à l'apport global, ou empreinte économique, de ce secteur à l'économie de l'Ontario. La demande dont la chaîne d'approvisionnement fait l'objet n'est pas entièrement satisfaite dans la province, de sorte que les autres provinces tirent parti des retombées additionnelles.

Le Conference Board estime que l'empreinte économique totale (voir le tableau 2)<sup>14</sup> du secteur ontarien des fonds de placement s'est établie en 2013 à 11,4 G\$, ou 1,8 % du PIB total (mesuré aux prix du marché)<sup>15</sup>. Le secteur ontarien des fonds de placement a un multiplicateur économique de 2,8, ce qui signifie que chaque tranche de 1 M\$ d'augmentation du PIB réel attribuable à ce secteur équivaut à un accroissement total du PIB réel provincial de 2,8 M\$ si l'on tient compte des retombées sur la chaîne d'approvisionnement et des retombées induites.

La mesure des retombées directes sur l'emploi et des emplois attribuables aux retombées indirectes et induites montre que le secteur ontarien des fonds de placement a soutenu environ 119 100 emplois en 2013. Sur ce nombre, on estime qu'environ 44 400 emplois constituent des emplois directs dans le secteur des fonds de placement. Ce secteur verse des salaires nettement supérieurs

- 14 Voir les tableaux 1 à 3 de l'annexe B pour connaître les données sur l'empreinte économique globale pour la période allant de 2009 à 2013, pour toutes les variables. On notera que les tableaux détaillés qui indiquent le PIB par type de dépense (tableau 2) et par secteur (tableau 3) portent sur l'année de base 2002, alors que les variables réelles dont il est question dans le document principal sont fondées sur l'année de base 2007.
- 15 Statistique Canada utilise deux types de prix différents pour mesurer le PIB, soit les prix du marché et les prix de base. Les prix du marché, qui correspondent aux prix des opérations, servent à mesurer le PIB en fonction des revenus et des dépenses. Les données sectorielles sur le PIB sont exprimées en prix de base, c'est-à-dire la somme reçue par le producteur, moins les impôts, plus les subventions. Comme les données sectorielles reposent sur une série de prix différente, les estimations du PIB qui s'y rapportent sont différentes de celles qui sont obtenues à partir des prix du marché.

Tableau 2

**Empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement : principaux indicateurs**

(total des retombées directes, indirectes et induites en 2013)

PIB réel aux prix du marché (en millions \$ de 2007)	11 450
Salaires et traitements hebdomadaires moyens pour l'ensemble des industries (taux de variation en %)	0.29
Revenu personnel (en millions \$)	7 940
Revenu disponible (en millions \$)	6 233
Emploi (en millions \$)	119 146
Taxes indirectes totales (en millions \$)	1 280
Taxes fédérales indirectes prévues (en millions \$)	723
Taxes provinciales indirectes prévues (en millions \$)	558
Impôt fédéral sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	754
Impôt provincial sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	453
Bénéfices des sociétés (en millions \$)	1 566
Impôt sur le revenu des sociétés (en millions \$)	340
Impôt fédéral sur le revenu des sociétés (en millions \$)	233
Impôt provincial sur le revenu des sociétés (en millions \$)	107

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

aux salaires versés à l'échelle de la province. Par conséquent, l'apport du secteur des fonds de placement relève le salaire hebdomadaire moyen de 0,3 % dans la province.

Les particuliers et les entreprises de la province bénéficient des revenus et des bénéfices générés par le secteur, la part la plus importante allant aux revenus des ménages. En 2013, le secteur des fonds de placement et les emplois qu'il soutient ont contribué à faire croître le revenu personnel de 7,9 G\$, ce qui s'est traduit par une hausse de 6,2 G\$ du revenu personnel disponible. L'augmentation de l'activité économique a également fait croître les bénéfices des sociétés de 1,6 G\$.

Les revenus et les bénéfices liés au secteur des fonds de placement représentent également une source notable de recettes fiscales pour les administrations publiques, car ils ont engendré des recettes fiscales

de 2,8 G\$ en 2013. L'administration fédérale bénéficie de retombées estimatives de 1,7 G\$ qui se répartissent comme suit : augmentations de 754 M\$ des impôts sur le revenu des particuliers, de 233 M\$ des impôts sur les bénéfices des sociétés et de 723 M\$ des impôts indirects (essentiellement tirés des ventes). Les recettes fiscales de l'administration provinciale ont enregistré une hausse estimative de 1,1 G\$ en raison des augmentations de 453 M\$ des impôts sur le revenu des particuliers, de 107 M\$ des impôts sur les bénéfices des sociétés et de 558 M\$ des impôts indirects. Par ses retombées sur la chaîne d'approvisionnement et ses retombées induites, le secteur ontarien des fonds de placement crée non seulement une activité économique dans un large éventail de secteurs en Ontario, mais également des retombées notables dans d'autres provinces. Le tableau 3 montre les retombées économiques, sous forme de retombées sur la chaîne d'approvisionnement et de retombées induites, du secteur ontarien des fonds de placement dans des régions situées à l'extérieur de la province. Chaque tranche de 100 M\$ d'augmentation du PIB direct dans le secteur ontarien des fonds de placement fait croître la production de 13,8 M\$ au Québec et de 18,6 M\$ dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

**Tableau 3**

**Secteur ontarien des fonds de placement : retombées par région**

(total des retombées indirectes et induites par 100 M\$ du PIB direct du secteur ontarien des fonds de placement, en millions \$)

Canada atlantique	2,70
Québec	13,82
Ontario	178,77
Prairies et Colombie-Britannique	18,57

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

Si l'on considère les résultats en Ontario même, les retombées les plus importantes touchent le le secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier. Les retombées importantes observées dans ce secteur tiennent à la forte demande d'activités bancaires et d'autres activités



d'intermédiation de crédit, et à la demande additionnelle de services d'investissement financier, de fonds et d'autres instruments financiers ainsi que de sociétés d'assurance.

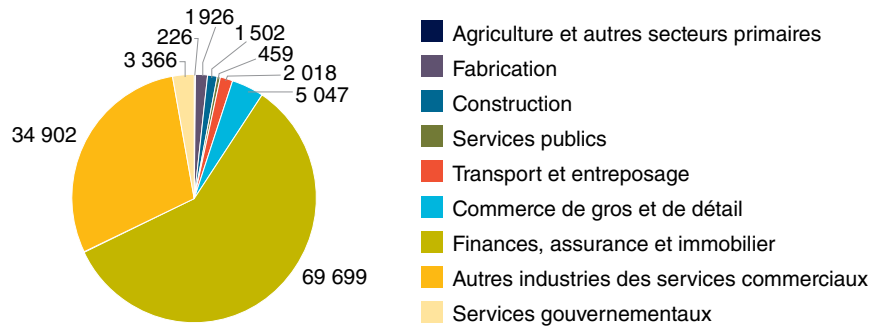
Les autres augmentations notables de l'activité économique attribuables au secteur des fonds de placement ont touché les services commerciaux, de même que les services de l'information et l'industrie culturelle. Les services commerciaux ont tiré parti de la forte demande de services de gestion, de services scientifiques et de services-conseils ainsi que de services de conception de systèmes informatiques et de services connexes. Les services de l'information et l'industrie culturelle ont tiré parti de la demande accrue de services de télécommunications.

Ces retombées, par secteur, se reflètent dans la ventilation sectorielle des emplois soutenus par le secteur ontarien des fonds de placement. Selon les estimations, le secteur ontarien des fonds de placement a procuré des emplois directs à 44 413 personnes en 2013. Si l'on inclut les retombées sur la chaîne d'approvisionnement et les retombées induites, le nombre total d'emplois soutenus par le secteur s'est établi à 119 146 en 2013. Les emplois soutenus par les retombées sur la chaîne d'approvisionnement et les retombées induites attribuables au secteur des fonds de placement couvrent un large éventail de secteurs d'activité. Comme l'illustre le graphique 4, la majeure partie des gains d'emplois touche le le secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier, ce qui reflète les emplois directs dans le secteur des fonds de placement et les emplois créés grâce aux autres retombées. Le secteur a soutenu 34 902 emplois dans le secteur des autres services commerciaux (qui comprend les services commerciaux, de même que les services de l'information et l'industrie culturelle). Les gains d'emplois ont été plus modestes dans les autres segments de l'activité économique.

#### Graphique 4

### Retombées sur l’emploi en Ontario, par secteur en 2013

(total des emplois directs, indirects et induits)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

## Section 5 : Résumé

Le secteur ontarien des fonds de placement a connu une forte croissance au cours de la dernière décennie. Ce secteur apporte une importante contribution économique en facilitant l’épargne et l’investissement. Le propos de notre étude est cependant d’estimer l’empreinte économique du secteur des fonds de placement en Ontario. Ce secteur apporte une contribution directe à l’économie provinciale par diverses activités liées à la gestion des fonds, à leur distribution et aux fonds eux-mêmes. La valeur ajoutée directe crée une demande additionnelle par la voie de ce que les économistes désignent sous le nom de retombées indirectes (sur la chaîne d’approvisionnement) et de retombées induites.

Le Conference Board estime que l’apport direct du secteur des fonds de placement à l’économie de l’Ontario en 2013 s’est élevé à 4,1 G\$. Une part substantielle des retombées du secteur à l’échelle nationale touche directement l’économie de l’Ontario parce qu’une large part des actifs des fonds, qui est détenue par des résidents du Canada, est gérée par des sociétés ayant leur siège social en Ontario.

Si l'on ajoute les retombées sur la chaîne d'approvisionnement et les retombées induites, l'empreinte économique totale du secteur des fonds de placement a été évaluée à 11,4 G\$ en 2013. Cet accroissement total de l'activité économique, qui a soutenu 119 100 emplois, a fait croître le revenu personnel de 7,9 G\$ et les bénéfices des sociétés de 1,6 G\$. Les recettes fiscales perçues sur les revenus des particuliers et les bénéfices des sociétés ont totalisé 1,5 G\$. De plus, 1,3 G\$ ont été perçus sous forme d'impôts indirects (provenant essentiellement des ventes), soit un nouvel apport de recettes fiscales de 2,8 G\$ au total.

Dans la province, les retombées sur la chaîne d'approvisionnement et les retombées induites les plus importantes touchent le secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier, le secteur des services commerciaux ainsi que les services de l'information et l'industrie culturelle. Les retombées sur la chaîne d'approvisionnement ne sont pas toutes ressenties en Ontario, car le secteur des fonds de placement crée une demande dont les secteurs d'autres provinces tirent parti. Les régions des Prairies et de la Colombie-Britannique ainsi que le Québec bénéficient de retombées indirectes et induites notables.

Dites-nous ce que vous en pensez — évaluez cette publication.

[www.conferenceboard.ca/e-Library/abstract.aspx?did=6631](http://www.conferenceboard.ca/e-Library/abstract.aspx?did=6631)

## ANNEXE A

# Modèle prévisionnel provincial du Conference Board

Le modèle de prévision provincial à moyen terme (MPPMT) du Conference Board du Canada est un modèle économétrique trimestriel, fondé sur une approche ascendante, des dix économies provinciales et des trois économies territoriales combinées. Ce modèle définit le PIB réel aux prix de base et aux prix du marché, par province.

Le MPMT compte plus de 1 200 équations, dont la moitié grosso modo consistent en équations de comportement ou stochastiques, alors que les autres consistent en équations comptables ou de définition. La plupart des variables exogènes du modèle sont des indicateurs nationaux. Il y a pour chaque province un certain nombre de blocs simultanés d'équations. Ces blocs comprennent la demande intérieure (consommation des particuliers, dépenses publiques, investissements résidentiels et non résidentiels des entreprises) et la production selon les blocs secteur d'activité, revenu, prix et marché du travail. Le modèle provincial comporte également un bloc population provinciale endogène dans lequel la migration interprovinciale nette joue un rôle prépondérant dans la détermination de la croissance démographique globale.

Le sous-modèle de l'Ontario est utilisé dans cette analyse. Dans ce modèle, les dépenses provinciales déterminent la production industrielle par l'utilisation du cadre entrées-sorties exhaustif. Le PIB réel provincial par secteur d'activité détermine les conditions du marché du travail, lesquelles influent sur la population (par la migration interprovinciale),

les prix et les revenus. Le bloc marché du travail comprend l'emploi, la population active, le chômage et le taux de chômage. L'emploi est divisé en 11 catégories sectorielles et est déterminé par la productivité de la main-d'œuvre et le niveau actuel de production.

Le sous-modèle de l'Ontario repose sur la synthèse keynésienne néoclassique et présente un grand nombre des propriétés associées au modèle national. Les prix réagissent aux conditions générales de la demande ainsi qu'aux coûts des matières intermédiaires, aux prix à l'importation internationaux et interprovinciaux et aux variations de la structure des impôts indirects. La production potentielle et l'écart de production sont entièrement intégrés dans les modèles. Par conséquent, l'écart de production et la vitesse à laquelle celui-ci est comblé sont explicitement insérés dans la plupart des équations de prix pour représenter la rétro-information sur le volet de l'offre. La production potentielle et la productivité totale des facteurs sont tirées d'une fonction de production Cobb-Douglas modélisée sous forme de capital et de main-d'œuvre.

## **Base de données du MPPMT**

Le Conference Board du Canada affecte des ressources considérables à la constitution et à la tenue à jour de la base de données provinciale. Les principales sources des données sont les comptes économiques provinciaux annuels de Statistique Canada, les comptes économiques trimestriels du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les comptes économiques de l'Ontario du ministère des Finances de l'Ontario. Statistique Canada couvre tous les éléments du PIB réel aux prix du marché et aux prix de base, avec un décalage d'environ 12 mois. Le Conference Board rend compte des données sur une base trimestrielle et effectue des projections pour le trimestre en cours. Des séries mensuelles ou trimestrielles, disponibles auprès de Statistique Canada ou d'autres ministères ou organismes publics, servent de valeurs de substitution pour convertir les données annuelles et étendre leur portée. Les données provinciales sont restreintes pour être compatibles avec les données nationales. La base de données

provinciale est mise à jour chaque trimestre après la diffusion des comptes nationaux des revenus, et est abondamment utilisée par les pouvoirs publics et les secteurs d'activité.

## ANNEXE B

# Données détaillées sur l'empreinte économique

Les tableaux ci-après font état des données détaillées sur l'empreinte économique de 2009 à 2013 pour toutes les variables. On notera que les données détaillées des tableaux portant sur le PIB par type de dépense (tableau 2) et par secteur (tableau 3) sont fondées sur l'année de base 2002, alors que les variables réelles dont il a été question dans le document principal portent sur l'année de base 2007.

Tableau 1

## Empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement : principaux indicateurs économiques

(total des retombées directes, indirectes et induites)

	2009	2010	2011	2012	2013
Total du secteur des fonds de placement (millions \$ de 2007)	2 882	3 334	3 489	3 620	4 114
PIB réel aux prix du marché (en millions \$ de 2007)	8 112	9 492	9 692	9 982	11 450
PIB aux prix du marché (en millions \$)	8 397	10 052	10 483	10 887	12 743
Salaires et traitements hebdomadaires moyens pour l'ensemble des industries (taux de variation en %)	0,30	0,30	0,29	0,29	0,29
Revenu personnel (en millions \$)	5 270	6 348	6 544	6 823	7 941
Revenu personnel disponible (en millions \$)	4 140	5 037	5 154	5 345	6 233
Emploi	85 069	99 122	102 189	106 149	119 146

(À suivre ...)

Tableau 1 (suite)

**Empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement : principaux indicateurs économiques**

(total des retombées directes, indirectes et induites)

	2009	2010	2011	2012	2013
Taxes indirectes totales (en millions \$)	798	988	1 075	1 122	1 280
Taxes fédérales indirectes prévues (en millions \$)	450	558	607	633	723
Taxes provinciales indirectes prévues (en millions \$)	347	430	468	489	558
Impôt fédéral sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	490	572	606	648	754
Impôt provincial sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	295	347	368	389	453
Bénéfices des sociétés (en millions \$)	1 053	1 089	1 285	1 351	1 566
Impôt sur le revenu des sociétés (en millions \$)	379	306	289	294	340
Impôt fédéral sur le revenu des sociétés (en millions \$)	219	183	185	199	2323
Impôt provincial sur le revenu des sociétés (en millions \$)	160	122	104	95	107

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

Tableau 2

**Empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement : PIB réel en termes de dépenses**

(total des retombées directes, indirectes et induites en \$ de 2002)

	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation	16 416	19 882	21 101	21 555	23 160
Dépenses publiques en biens et services	232	268	290	309	355
Formation brute de capital fixe	977	1 139	1 270	1 296	1 442
Administration publique	0	0	0	0	0
Entreprises	985	1 149	1 280	1 306	1 454
Construction résidentielle	354	416	430	443	504
Construction non domiciliaire	138	139	153	160	171
Matériel et outillage	525	639	778	779	860
Demande intérieure finale	17 363	20 936	22 279	22 768	24 520
Exportations	0	0	0	0	0
Importations	11 373	14 329	15 219	15 541	16 068
Exportations nettes	(11 373)	(14 329)	(15 219)	(15 541)	(16 069)
Produit intérieur brut aux prix du marché	7 312	8 376	8 956	9 166	10 449

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.



Tableau 3

**Empreinte économique du secteur ontarien des fonds de placement : PIB réel et emploi par industrie**

(total des retombées directes, indirectes et induites en millions \$)

	2009	2010	2011	2012	2013
PIB réel aux prix de base (en millions \$ de 2002)	7 117	8 231	8 615	8 938	10 159
Agriculture et autres secteurs primaires	10	12	12	12	14
Fabrication	135	156	164	170	193
Construction	65	75	79	82	93
Services publics	60	70	73	76	86
Industrie de l'information et industrie culturelle	277	321	336	348	396
Transport et entreposage	93	108	113	117	133
Commerce de gros et de détail	227	262	275	285	324
Finances, assurance et immobilier	5 194	6 007	6 287	6 523	7 414
Services socioculturels, commerciaux et personnels	908	1 050	1 099	1 140	1 296
Services gouvernementaux	147	170	178	185	210
Emploi total	85 069	99 122	102 189	106 149	119 146
Agriculture et autres secteurs primaires	163	193	197	206	226
Fabrication	1 526	1 631	1 698	1 724	1 926
Construction	1 134	1 265	1 352	1 331	1 502
Services publics	344	408	388	421	459
Transport et entreposage	1 542	1 658	1 776	1 772	2 018
Commerce de gros et de détail	4 081	4 490	4 532	4 557	5 047
Finances, assurances et immobilier	49 779	58 532	59 697	62 191	69 699
Autres industries des services commerciaux	24 210	28 270	29 682	30 988	34 902
Services gouvernementaux	2 288	2 675	2 867	2 960	3 366
Chômage	(30 999)	(36 400)	(37 972)	(39 439)	(44 324)

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

## ANNEXE C

# Bibliographie

Investor Economics. *Mutual Fund MERs and Cost to Customer in Canada: Measurement, Trends, and Changing Perspectives*, Toronto, Investor Economics, septembre 2012, [www.ific.ca/wp-content/uploads/2013/08/Canadian-Study-Mutual-Fund-MERs-and-Cost-to-Customer-in-Canada-September-2012.pdf/1655/](http://www.ific.ca/wp-content/uploads/2013/08/Canadian-Study-Mutual-Fund-MERs-and-Cost-to-Customer-in-Canada-September-2012.pdf/1655/) (consulté le 23 mai 2014).

Montmarquette, Claude et Nathalie Viennot-Briot. *Econometric Models on the Value of Advice of a Financial Advisor*, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, juillet 2012, [www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2012RP-17.pdf](http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2012RP-17.pdf).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 280-0008, *Adhérents aux régimes de pension agréés (RPA), selon la région d'emploi, le secteur, le genre de régime et l'état contributif du régime*, annuel (consulté le 8 mars 2014).



## Le Conference Board du Canada

Ce que nous sommes :

- l'organisme de recherche appliquée indépendant et sans but lucratif le plus en vue du Canada;
- un organisme objectif et non partisan, qui ne défend pas d'intérêts particuliers;
- un organisme qui s'autofinance en vendant ses services aux secteurs public et privé;
- des experts de l'organisation de conférences, mais aussi des spécialistes reconnus pour la qualité de nos recherches, de nos publications et de nos méthodes de diffusion;
- un pôle d'attraction qui facilite le réseautage parmi les gens d'affaires et nos autres clients du secteur public et d'ailleurs, et qui soutient le perfectionnement des compétences en leadership et le renforcement des capacités organisationnelles;
- des spécialistes des analyses et prévisions économiques ainsi que du rendement organisationnel et de la politique gouvernementale;
- un organisme entièrement privé, mais souvent engagé pour offrir ses services aux différents ordres de gouvernement;
- un organisme affilié, bien qu'indépendant, au Conference Board établi aux États-Unis, qui dessert près de 2 000 entreprises réparties dans 60 pays et possède des bureaux à Bruxelles et à Hong Kong.

Crédibilité. Pertinence. Leadership.



Le Conference Board  
du Canada

255, chemin Smyth, Ottawa (Ontario)

K1H 8M7 Canada

Tél. 613-526-3280

Télééc. 613-526-4857

Ligne info 1-866-711-2262

[conferenceboard.ca](http://conferenceboard.ca)



PUBLICATION 6631

PRIX : 00 \$